

Arrêté n° 2026-519 portant nomination du jury du Diplôme Universitaire / Diplôme Interuniversitaire Diplôme d'université Transformation numérique du droit (Formation initiale) au titre de l'année 2025-2026

La Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L613-1 et L613-2 ;
Vu la délibération du CA en date du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu les Statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Article 1 – Composition du jury

Le jury qui validera le(s) semestre(s) du diplôme universitaire / diplôme interuniversitaire cité en objet du présent arrêté est composé pour l'année universitaire 2025-2026 de :

- Bertrand Cassar , Président
- BERTHAULT Denis
- BERBET-MASSIN Alice
- Stephane Cottin
- DE FRANCE Ysens
- DESCHARD James
- Philippe Dupichot
- FONTAINE Clément
- Jean Gasnault
- GORLIER Vincent
- Aurore-Angelique Hyde
- Gaëlle Kulig
- KUROWSKA Iga
- LAVIE DE RANDE Marie
- PREVOST Anna
- LECHEVALIER Fabien
- SAINT-AUBIN Thomas
- TEISSEDRE DALOU Elodie
- TOKO Fatouma
- VERBRUGGHE Elsa
- LE ROY Marylou
- Yann-Arzel Durelle Marc

Article 2 – Publicité

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage et diffusion sur le site de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Article 3 – Exécution

Le Directeur général des services et le directeur de la composante (UFR ou Institut), sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 04/02/2026

La Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cet arrêté est disponible dans les locaux de la direction des Affaires juridiques et Institutionnelles au centre Panthéon situé 12 place du Panthéon, 75005 Paris.

Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois suivant sa publication auprès du Tribunal Administratif de Paris situé au 7 Rue de Jouy, 75004 Paris.